



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Doubs – Canton de Besançon I

Commune de **DANNEMARIE SUR CRÊTE**

ANNÉE 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 2022

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Publié le

ID : 025-212501951-20221213-2022_DELIB54-DE



L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à vingt heures,

les membres du conseil municipal de la commune de Dannemarie sur Crête (15 membres en exercice) se sont réunis, après convocation en date du 06 décembre 2022, sous la présidence de M. Sébastien PERRIN, maire de la commune.

Convoqués : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER – Adeline ALVES-COUTHINO - Pascal BILON - Benoit COELO – Estelle ECARNOT - Marie-Thérèse FIGUET – Vincent LEGUYON – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS.- Camille RUAULT

M. Sébastien PERRIN a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

09 présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER - Pascal BILON - Benoit COELO – Mathilde COURTOIS-

02 procurations : Adeline ALVES-COUTHINO a donné procuration à François RAUSCHER, Camille RUAULT a donné procuration à Grégory PAUL

04 Absents : Estelle ECARNOT - Vincent LEGUYON - Marie-Thérèse FIGUET - Grégory PAUL

Nombre de votants : 10

20h15 Monsieur Grégory PAUL arrive en séance et est autorisé à prendre part au débat et au vote des prochaines délibérations ce qui modifie ainsi l'état des présences et des votes :

10 présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER - Pascal BILON - Benoit COELO – Mathilde COURTOIS- Grégory PAUL

02 procurations : Adeline ALVES-COUTHINO a donné procuration à François RAUSCHER, Camille RUAULT a donné procuration à Grégory PAUL

03 Absents : Estelle ECARNOT - Vincent LEGUYON - Marie-Thérèse FIGUET

Nombre de votants : 12

DELIBERATION 2022 12 13- 54

CREATION D'UN ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS INTERGENERATIONNEL ET INCLUSIF

Le maire présente ce projet qui a été annoncé lors du Débat d'Orientation Budgétaire du mois d'avril dernier.

La commune de Dannemarie sur Crête souhaite promouvoir les activités sportives et de loisirs en réagencant l'actuelle aire de jeux et le city stade. Ce dispositif a pour objet de développer la pratique des activités physiques et sportives pour toutes et pour tous. Il s'agit d'un espace intergénérationnel et inclusif pour personne de tout âge et condition physique qui s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Cet espace se situera à proximité des terrains de football, de l'Espace Polyvalent, du centre de loisirs, de la place des Chanets et de l'école, à la place de l'actuelle aire de jeux. Il pourra répondre aux besoins des familles avec de jeunes enfants, tout comme des adolescents et bien sûr des plus âgés.

Divers équipements constitueront cet ensemble : appareils de cross training et de cardio, terrain multisports permettant la pratique du basket, du volley, du foot, et du hand, tour de jeux de sable, balances à ressorts, balançoire, supernova,...

Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés et d'autres sont en cours de dépôt.

Le plan de financement devrait s'articuler autour de 3 principaux partenaires : CAF, DETR, Conseil Départemental. Le plan de financement **prévisionnel** s'établit à ce jour comme ce qui suit. Il est important de noter qu'il est susceptible d'évoluer car nous attendons encore l'estimation des préparations des sols.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL *Ne pas renseigner les cases grisées*

Date du plan de financement : **02 12 2022**

Version n° : **2/1/00**

Nom de la collectivité : **COMMUNE DE DANNEMARIE SUR CRETE - 25410**

Intitulé du projet : **CREATION D'UN ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS INTERGENERATIONNEL ET INCLUSIF**

Montant total HT de l'opération : **167 788.00 €**

Montant HT de la dépense subventionnable :

FINANCEMENTS PRIVES (CAF, Fondation du Patrimoine, mécénat, CEE, fédérations sportives...)

Identités des financeurs	Types d'aides	Montant prévisionnel	Sollicités/Obtenus
CAF	SPC - JEUX ET EQUIPEMENT	4 500.00	
Sous-total 1		4 500.00 €	

FINANCEMENTS PUBLICS (hors collectivités maître d'ouvrage)

Identités des financeurs	Types d'aides	Montant prévisionnel	Sollicités/Obtenus
ETAT	DETR/DSIL (30 % de l'assiette éligible – 25 % dossiers voirie)	50 336.40	
DEPARTEMENT	SOUTIEN AUX PROJETS LOCAUX	29 502.00	
Sous-total 2		79 838.40 €	

FINANCEMENT COLLECTIVITE MAITRE D'OUVRAGE

Fonds propres (dont emprunt)	83 449.60
Sous-total 1 + sous-total 2 + Fonds propres (doit être égal au montant total HT de l'opération)	167 788.00 €

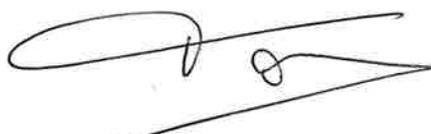
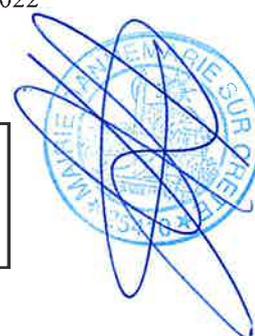
DÉBAT ET VOTE

AUCUNE REMARQUE N'EST FORMULÉE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve ce projet
 par 12 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Le secrétaire de séance, Pascal BILON
 Le 13 12 2022

Le maire, Sébastien PERRIN
 Le 13 12 2022

Envoyé en préfecture le 14/12/2022
 Reçu en préfecture le 14/12/2022
 Publié le 
 ID : 025-212501951-20221213-2022_DELIB54-DE